

# CONSEIL MUNICIPAL DE PRÉVESSIN-MOËNS

## Procès-verbal Séance du 5 avril 2011

Le Conseil Municipal de PRÉVESSIN-MOËNS s'est réuni, en session ordinaire, à 20h30 au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LAURENSON, Maire.

**Etaient présents** : G. MAURIN - F. LE SOURD - M. KUNG - E. MALAVALLON - E. BLONDET  
JP. DUVAUX - H. FELIX-BANCHAREL (Adjoint) - S. RANGOD  
A. BOYER - H. PINIER - Y. BASSET - C. FRAMMERY - C. SAINTE-CROIX  
N. DONGOIS - J. PILS - S. VEYRAT - S. RAVOT - JC. CHARLIER  
E. IMOBERSTEG - S. ROMY - P. BARMETTLER

**Absents excusés** : JF. PATRIARCA, Adjoint (procuration à S. RANGOD) - D. TSHITUNGI  
(procuration à A. BOYER) - F. PHILIPPON (procuration à F. LE SOURD)  
D. FLOCH (procuration à J. PILS) - I. PEZZONI (procuration à  
N. DONGOIS) - B. CLINQUART (procuration à C. FRAMMERY)  
M. HOLTSCHI-BRUGGER (procuration à S. ROMY)

### **1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- NOMINATION SECRÉTAIRE DE SÉANCE
- INSTALLATION NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL
- APPROBATION PROCES VERBAL DU 08/03/2011
- COMPTES RENDUS REUNIONS COMMISSIONS MUNICIPALES ET STRUCTURES INTERCOMMUNALES
- FONDS SOLDARITE LOGEMENT : CONTRIBUTION 2011
- PROLONGATION TRAMWAY A SAINT-GENIS-POUILLY : LANCEMENT  
CONCERTATION PUBLIQUE
- GROUPE SCOLAIRE DE LA BRETONNIERE PHASE II: AUTORISATION  
SIGNATURE MARCHES LOTS 6, 7 ET 11
- INTERVENTION MUSICALE ECOLES DE LA BRETONNIERE ET DES GRANDS  
CHENES - CONVENTION CENTRES MUSICAUX RURAUX : AVENANT N° 3
- REMBOURSEMENT CANTINE
- RELEVÉ DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN VERTU DES DÉLÉGATIONS  
REÇUES PAR DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
- DIVERS

### **2. NOMINATION SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

Est nommé S. RANGOD.

### **3. INSTALLATION NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL**

Suite à la démission de Nathalie LEWIS le Maire installe M. Philippe BARMETTLER dans ses fonctions de conseiller municipal et lui souhaite la bienvenue.

Avant de poursuivre, G. MAURIN tient à souligner que cette séance est présidée par le Maire de la commune qui est également maintenant Conseiller général du canton de Ferney-Voltaire. Il souligne la difficulté que représente la candidature à un scrutin et salue

le déploiement d'énergie de JP. LAURENSEN pour parvenir à ce résultat. Après avoir relaté les différentes étapes des élections cantonales, G. MAURIN attire l'attention sur la rupture marquée par une telle élection avec la situation antérieure, notamment en raison du score de près de 54 % réalisé par le Maire et le remercie de ses efforts.

#### **4. APPROBATION PROCES-VERBAL DU 08/03/2011**

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

#### **5. COMPTES RENDUS REUNIONS COMMISSIONS MUNICIPALES ET STRUCTURES INTERCOMMUNALES**

##### **a) Travaux / Bâtiments / Développement durable du 29/03/2011 (JP. DUVAUX)**

JP. DUVAUX rapporte au conseil le suivi des travaux :

###### **➤ travaux en cours :**

- salle polyvalente G. Laverrière : les travaux d'aménagement d'un local vers l'entrée côté Jura sont quasiment terminés, ne reste que l'électricité à terminer ; l'isolation thermique au-dessus des garages est réalisée ainsi que le remplacement du chéneau au dessus de l'entrée côté Jura. JP. DUVAUX fait part de la demande de l'ASPM relative à l'utilisation de la salle moyenne en raison du nombre important de participants. Les réservations ne permettant pas de disposer de cette salle, il a donc été proposé le prêt d'un chapiteau jusqu'en juin et de réhabiliter les WC publics à proximité. Compte tenu de l'importance des travaux envisagés à la SPGL la commission a décidé de solliciter l'assistance de NOVADE en qualité de maître d'ouvrage ;
- école des Grands Chênes : divers travaux d'entretien et de plomberie sont en cours : reprise de l'étanchéité de la toiture en divers points ;
- extension cantine des Grands Chênes : les travaux ont commencé avec mise en sécurisation du site par des barrières ; les réunions de chantier auront lieu les mercredis à 14 heures ;
- extension école des Grands Chênes en bâtiments modulaires : JP. DUVAUX rappelle que les bâtiments ne sont pas des préfabriqués, malgré la confusion que peut évoquer leur nom, et indique que l'appel d'offres se décompose en une tranche ferme pour l'école maternelle et une tranche conditionnelle pour la partie primaire. La CAO du 1<sup>er</sup> mars a permis d'arrêter une liste de trois candidats : COPREBAT, Yves COUGNAUD et TOUAX qui devront présenter une offre et un avant-projet sommaire accompagné d'une description des performances techniques de l'ouvrage avant le 25/04/11 à 12 h ;
- 2<sup>ème</sup> phase école de la Bretonnière : la commission d'ouverture et d'analyse des offres du 28 mars a procédé au choix des prestataires des lots 6, 7 et 11, le point est à l'ordre du jour du conseil. Une réunion préparatoire a déjà eu lieu avec les premières entreprises le 23 mars, la réunion du 30/03/11 avec les divers intervenants a permis de définir les emplacements des abris de chantier ;
- mobilier écoles des Grands Chênes et de la Bretonnière : la commande de pupitres est en cours. Une réflexion est engagée avec les directrices pour commander au plus vite le mobilier de la rentrée 2011 ;
- escalier mairie/Prieuré : l'entreprise Joema interviendra en mai pour la réparation des marches ;
- centre ECLAT : la Ferblanterie Gessienne est intervenue pour réparer la fuite en toiture, rendez-vous a été pris le 13 avril pour le déplacement du groupe électrogène, 2 vitres ont été remplacées ;

- aménagement locaux annexes ZAC de Chapeaurouge : le maître d'œuvre a présenté le PRO-DCE, la consultation des entreprises se fera courant avril ;
- restructuration locaux mairie : le cabinet CETBI a présenté le PRO-DCE, la consultation des entreprises se fera courant avril, une rencontre est prévue pour définition du programme ;
- travaux renaturation et aménagement étang parc du château :
  - l'Atelier FONTAINE a répondu à la consultation de mission de maîtrise d'œuvre pour un forfait provisoire de rémunération de 9 000 € (taux de rémunération de 7.50 % qui a obtenu un avis favorable de la commission) ;
  - la commune a passé commande à EQUATERRE pour la pose de quatre piézomètres afin de déterminer le toit de la nappe perchée et connaître le mode d'alimentation de l'étang.

**b) Travaux / Voirie / Environnement du 29/03/2011 (JP. DUVAUX)**

JP. DUVAUX explique au conseil que la commission a fait le suivi des travaux suivants :

➢ **travaux en cours :**

- extension parking côté maternelle école de la Bretonnière : ne restent que les arceaux à poser sur les places de stationnement ;
- marché à bons de commande entretien voirie : le plateau surélevé route des Marlis est terminé ;
- aménagement carrefour des Aglands : la fin des travaux voirie (reprofilage, rabotage, grave bitume, etc.) est conditionnée par l'intervention du Conseil Général, prévue 2<sup>ème</sup> quinzaine d'avril. Après consultation, un nouveau marché a été passé avec l'entreprise PELICHET pour refaire le trottoir de la route de Mategnin ;
- aménagement route de Saint Genis, phase I (devant le collège) : il a été demandé à l'entreprise RANNARD de reprendre l'affaissement de la chaussée ;
- aménagement sécuritaire avec trottoir chemin de Magny : une tranchée supplémentaire de 15 mètres est nécessaire ;
- confortement des berges du Lion chemin des Tattes : les travaux sont terminés ;
- promenade chemin des Tattes : la pose des barrières et des panneaux est prévue avant l'inauguration ;

➢ **projets en cours :**

- requalification et sécurisation route du Maroc : l'entreprise FAMY a débuté les travaux et connaît quelques soucis avec la fibre optique, les travaux d'enfouissement (SIEA) et la pose des bordures (société COLAS) se feront en mai et seront suivis par la pose des candélabres (SALENDRE) en juin ;
- signalisation horizontale : la campagne estivale est en cours ;
- aménagement parking du Colombier : le cabinet DUPONT a lancé la consultation ;

➢ **divers / présentations :**

- fermeture route de Mategnin : prévue le 7 avril. Des réunions ont eu lieu avec PRO NATURA et le Conseil Général pour réfléchir sur sa transformation en voie piétonne et piste cyclable financée par PRO NATURA ;
- diverses commandes ont été passées à l'Entreprise d'Insertion des Jeunes de l'Ain pour l'entretien des espaces verts du centre ville, la société PICHON pour l'entretien des espaces verts du cimetière, l'entreprise WIESMANN Parcs et Jardins pour le terrain de foot et la SOGEDO pour l'entretien des bornes incendie ;
- le Maire a réitéré sa demande de mise en place d'un sens unique chemin de l'Eglise le dimanche matin.

JP. DUVAUX rappelle qu'une réunion de la commission est programmée le 19 avril.

**c) Vie associative du 15/03/2011 (JP. DUVAUX)**

JP. DUVAUX indique que lors de la réunion, ont été abordés les points suivants :

- bilan du Téléthon ;
- manifestations 2011 : skate-contest du 28 mai, fête de la Musique du 18 juin, fête Nationale du 13 juillet, vide-grenier du 11 septembre et marché de Noël du 27 novembre ;
- achat, par la commune, de verres réutilisables avec caution de 1 € remboursable ;
- création de l'association « P'tit Bazar de Prévessin » pour l'organisation de bourses aux vêtements d'enfants de 2 à 16 ans dont les bénéfices seront reversés à des associations œuvrant sur la commune.

**d) Urbanisme des 24 et 31/03/2011 (E. BLONDET)**

E. BLONDET indique que lors de la réunion du **24 mars**, la commission, en présence de M. SARTORI, a pris connaissance du projet immobilier chemin des Perrières, dont le permis est en cours d'instruction, qui comprendra 73 logements, dont 12 sociaux.

M. SARTORI a présenté une nouvelle fois un pré-projet ayant reçu un avis défavorable en février. Il a pris note des remarques de la commission afin de les transmettre au promoteur et à l'architecte.

La commission a pris connaissance du point de l'ordre du jour concernant le lancement de la concertation publique pour la prolongation du tramway jusqu'à Saint-Genis-Pouilly.

Lors de la réunion du **31 mars**, E. BLONDET indique que la commission a examiné :

- 16 déclarations préalables : 15 ont reçu un avis favorable et 1 avis défavorable a été donné pour dépassement de COS ;
- 7 permis de construire qui ont tous obtenu un avis favorable : 6 pour des maisons individuelles et 1 rénovation et transformation d'une construction existante ;
- 3 permis modificatifs.

E. BLONDET indique que, suite à une erreur matérielle, il été proposé à la commission d'engager la modification simplifiée n° 2 du PLU afin de rectifier l'oubli d'astérisques sur le plan de zonage qui provoque des incohérences avec le règlement.

E. BLONDET rappelle que la prochaine réunion est prévue le 3 mai en raison des vacances de Pâques.

**e) Communication du 22/03/2011 (F. LE SOURD)**

F. LE SOURD indique que le compte-rendu de la dernière réunion a été transmis via Citrix. L'utilisation de cet outil faisait partie des points de la commission : un bilan sur son utilisation a été établi et les quelques réserves émises ont été transmises aux services administratifs. Elle précise que la consigne, déjà appliquée par le service « conseil municipal » et qui sera étendue à tous les autres, est d'envoyer un message à l'adresse mail personnelle des conseillers afin de les inviter à prendre connaissance des messages adressés sur leur messagerie Citrix.

F. LE SOURD explique que le journal n° 61 est à l'impression et qu'il commencera à être distribué sous 10 jours. MEDIAPOST est destinataire des remarques persistantes qui sont adressées en mairie sur l'insuffisance de la distribution.

Concernant le site internet, elle précise que la prise de vues qui a précédé le conseil a pour but d'en renouveler les illustrations suite à sa récente refonte. Elle fait part de ses difficultés à obtenir des clichés pour l'actualiser à un bon rythme, notamment le bandeau défilant qui nécessite un format particulier et demande des connaissances techniques et du temps pour sa mise à jour.

F. LE SOURD rappelle les évènements à venir :

- invitation de PRO NATURA à la cérémonie de début des travaux de la fermeture de la route de Mategnin du 7 avril ;
- inauguration de la Voie Verte des Tattes du 16 avril : F. LE SOURD indique qu'il existe un petit flottement sur le terme de « voie verte » en raison de l'autorisation de circulation donnée sur une partie de ce circuit aux cyclomoteurs. La publicité relative à l'évènement sera relayée sur le site de la commune, transmise par courriel aux abonnés, des dépliants seront déposés dans les écoles et commerces et des banderoles seront posées.

Les échos, suite à la communication sur la ligne O, sont plutôt positifs. Les seuls mécontents sont les personnes qui ne sont pas sur le trajet de cette nouvelle ligne de bus. Les TPG ont promis des statistiques à l'issue des 2 premiers mois de fonctionnement : les premières constatations font cependant état d'une fréquentation basse en début de matinée avec une charge plus forte l'après-midi (75 % de charge depuis le lycée jusqu'au collège le Joran avec une pause à chaque arrêt du trajet). Une pleine charge apparaît en fin de matinée du lycée jusqu'à l'intérieur de Ferney-Voltaire. Les temps de parcours sont respectés et une étude en vue de travaux est lancée par le Conseil Général de l'Ain afin de faciliter le passage des bus au rond-point de Bois Candide. La période promotionnelle des abonnements est terminée : le bilan sera présenté lors du prochain conseil.

C. FRAMMERY demande auprès de qui doivent être formulées les remarques, positives ou négatives, concernant la ligne O. Le Maire indique qu'il faut les adresser au GLCT. F. LE SOURD précise que toute remarque reçue en mairie, sur quelque support que ce soit, est systématiquement transmise.

**f) Communauté de Communes du Pays de Gex du 31/03/2011 (G. MAURIN)**

G. MAURIN explique que la dernière réunion de la CCPG a été précédée d'une réunion du SCoT dont les points importants sont :

- *unités touristiques nouvelles - UTN - de Divonne-les-Bains et Crozet* : une modification a été apportée afin de permettre la réalisation de l'UTN de Divonne, celle-ci étant beaucoup plus avancée que celle de Crozet qui a fait l'objet de remarques du commissaire enquêteur et dont le dossier doit être revu. Il a été décidé, par délibérations, de modifier le SCoT en ne tenant compte, dans un premier temps, que de l'UTN de Divonne et de lancer une nouvelle modification du SCoT pour l'UTN de Crozet ;
- *validation du plan de mobilité durable* : G. MAURIN rappelle que des études sont conduites à travers les PACA et avec les transports publics de Genève sur les déplacements dans le Pays de Gex et que les 2 éléments de transport importants sont le tram (jusqu'à Saint-Genis-Pouilly et à Ferney-Voltaire) et le bus à haut niveau de service (jusqu'à Gex). Il explique que Genève, après avoir fait une étude de mobilité sur les impacts des projets de transports publics avec les hypothèses du PACA, en a fait une seconde avec les hypothèses du SCoT, les 2 programmes ayant des différences. Il a été convenu d'harmoniser les 2 approches de façon à obtenir une réponse à ces études qui soit raisonnable par rapport aux objectifs qui peuvent être mis en place.

Concernant la réunion de la CCPG, G. MAURIN rapporte les points abordés :

- gestion et valorisation des déchets : G. MAURIN rappelle que, dans le cadre du renouvellement du marché de collecte des déchets, la CCPG réfléchit à la mise en œuvre d'un système de redevance incitative qui ne s'appuie plus sur la taxe foncière mais sur les volumes de déchets qui seront produits par habitation. Une décision sur l'organisation qui sera mise en place a été prise, le dossier de consultation qui en découle est en cours de rédaction avant relecture par la CAO de la CCPG et prise de décision en juin 2011. Concernant le règlement de la situation particulière de Vesancy au sein de la CCPG, qui interviendra normalement dès 2013, une convention de ramassage des ordures ménagères a été passée entre la commune et la communauté de communes ;
- Projet stratégique de développement Ferney-Voltaire/Grand Saconnex : il s'agit de la phase d'études du projet qui découle du PACA Genève/Ferney/Gex, ce dernier étant principalement axé sur les questions de transport, d'aménagement du territoire et d'urbanisme. La question a, jusqu'à présent, toujours été abordée de manière générale, sans être suivie de projet concret. Suite à la publication des résultats de l'étude menée par un des architectes du Cercle de l'Innovation sur le secteur Ferney/Prévessin/Ornex, il ressort un point fort : la liaison entre les communes de Ferney-Voltaire et du Grand-Saconnex. Ces dernières se sont mises d'accord pour mettre sur pied un projet d'intérêt commun qui vise à concrétiser l'orientation générale de l'agglomération, à savoir le rééquilibrage entre le logement et l'emploi. La CCPG a donc accepté de lancer ce projet d'Orientation d'Intérêt National sachant que les autorités genevoises sont relativement pressées de le voir prendre forme en raison des financements qui doivent être débloqués par les instances confédérales.

G. MAURIN rappelle aux membres de la commission Finances que la prochaine réunion est le 12 avril et les invite à être présent à cette séance car elle concernera la fiscalité, notamment la fixation des taux 2011, qui doivent être transmis aux services de l'Etat avant fin avril, d'où la fixation du prochain conseil municipal le 26 avril et non le 1<sup>er</sup> mardi du mois de mai.

#### **g) Personnel communal (M. KUNG)**

M. KUNG explique au conseil que le recrutement pour le poste d'accueil à mi-temps a eu lieu courant mars mais ni la 1<sup>ère</sup>, ni la 2<sup>nde</sup> personne retenue n'ont souhaité maintenir leur candidature car elles ont trouvé des emplois à temps plein ; les recherches continuent pour pourvoir ce poste.

Concernant le recrutement pour les 2 postes de saisonniers, un des deux candidats retenus a informé la commune qu'ayant trouvé un emploi en CDI, il déclinait également l'offre de la commune ; il reste donc à un poste pourvoir pour une durée de 3 mois.

M. KUNG informe que le barbecue élus/personnel se déroulera le mercredi 25 mai à la ferme et invite les conseillers à réserver d'ores et déjà cette date dans leur calendrier.

#### **h) CCAS du 30/03/2011 (M. KUNG)**

M. KUNG indique que la commission a :

- examiné et statué sur 5 demandes d'aide (loyers, EDF, etc.) ;
- pris connaissance du nombre de demandes de logements locatifs aidés déposés en mairie qui s'élève à 86 entre le 15 janvier et le 15 mars 2011 : seuls 3 logements ont été libérés et ont pu être attribués dans le même laps de temps.

Elle explique que la Prévention routière a regroupé 17 personnes lors de la session de mars de remise à niveau du code de la route, 12 sont inscrites en avril pour la journée pratique qui se décompose en 2 parties : conduite le matin et débriefing l'après-midi. Elle rappelle que la conduite se déroule avec des véhicules d'auto-écoles, chaque participant les conduisant 20 minutes, et que le débriefing est réalisé par les moniteurs.

Elle précise que le Bel Automne a fixé la date de son Bazar annuel au 22 mai.

**i) Conseil Municipal des Jeunes du 19/03/2011 (E. MALAVALLON)**

E. MALAVALLON indique que les nouveaux membres du CMJ se sont réunis le 19 mars pour leur séance inaugurale qui a fait l'objet d'un article complet dans un journal local. Composé de 30 jeunes, 19 filles et 11 garçons, il est représentatif des 3 écoles primaires et du collège. Le compte-rendu de cette première séance a été rédigé par F. LE SOURD, qu'il remercie, et a été mis en ligne sur le calendrier Citrix.

Il précise que le prochain CMJ se réunira le 16 avril pour l'inauguration de la voie verte des Tattes.

**j) Jeunesse du 23/03/2011 (E. MALAVALLON)**

E. MALAVALLON explique que cette réunion a été précédée d'un déplacement au Conseil Général à Bourg-en-Bresse en compagnie des jeunes organisateurs de la 3<sup>ème</sup> édition du skate-contest afin qu'ils puissent présenter une demande de subvention pour ce projet.

Il remercie Sandrine pour le remarquable dossier de demande de subvention qu'elle a préparé et salue les jeunes pour leur prestation devant le jury composé de 14 personnes. L'acceptation du versement d'une subvention de 1 100 € est arrivée sous 3 jours, sachant que le maximum qu'ils pouvaient obtenir était de 1 200 €.

Le déplacement à Bourg-en-Bresse ayant été évoqué lors de la commission Jeunesse, l'association DIRE s'est déclarée intéressée pour tenir un stand lors de la manifestation, le graffeur semblait également motivé pour animer un atelier. Les autres informations relatives à cette réunion sont visibles sur le compte-rendu mis en ligne sur le calendrier Citrix.

E. MALAVALLON rappelle les dates des prochaines réunions de :

- la commission Jeunesse : 20 avril ;
- l'Office de Tourisme du Pays de Voltaire : conseil d'administration le 7 avril suivi de l'assemblée générale le 13/04/2011.

**k) SIVOM DE L'EST GESSIEN du 30/03/2011 (H. FELIX-BANCHAREL)**

H. FELIX-BANCHAREL énumère les points abordés lors de cette séance :

- reconduction des contrats de fourniture de gaz et de maintenance des équipements incendie du gymnase Saint-Simon ;
- attribution des lots pour le marché de réhabilitation de 8 classes et circulations de l'école primaire Intercommunale : le marché, prévu sur une durée de 8 mois, comporte 7 lots pour un montant total de 380 000 € HT ;
- demandes de subventions relatives à la réhabilitation précitée ;
- attribution de subventions aux associations sportives ;
- attribution de subventions à l'Amicale du personnel du SIVOM et au Sou des écoles Intercommunales ;

**l) Scolaire (H. FELIX-BANCHAREL)**

H. FELIX-BANCHAREL indique qu'il n'y a pas eu de réunion de la commission depuis le dernier conseil municipal et que la prochaine aura lieu le 13 avril.

Elle donne le résultat des concertations de l'Education Nationale concernant Prévessin-Moëns :

- 2 ouvertures de classe : 1 à la maternelle des Grands Chênes (5<sup>ème</sup> classe), l'autre à la Bretonnière (10<sup>ème</sup> classe) ;
- confirmation de l'ouverture de la 9<sup>ème</sup> classe à la Bretonnière en septembre 2010.

## **6. FONDS SOLIDARITE LOGEMENT : CONTRIBUTION 2011**

Le Maire explique au conseil que ce fonds, institué par le plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées, permet :

**D'une part :**

- d'aider les locataires à se maintenir dans leur logement (règlement de dettes de loyer, charges, sous forme de secours ou de prêts),
- d'aider les personnes à accéder à un logement locatif (prise en charge de la caution, du dépôt de garantie, etc.),
- d'accorder des mesures d'accompagnement social lié au logement pour favoriser l'insertion des personnes ou leur maintien dans le logement.

**D'autre part**, il met en place un dispositif solidarité eau permettant de diminuer l'aide éventuelle apportée par le CCAS aux familles ayant une dette d'eau.

Il propose de renouveler l'adhésion de la commune en 2011 par le versement d'une contribution qui reste fixée à 0,30 €/habitant, soit 1 644.60 € (5 482 x 0,30).

*Délibération : vote oui à l'unanimité*

## **7. PROLONGATION TRAMWAY A SAINT-GENIS-POUILLY : LANCEMENT CONCERTATION PUBLIQUE**

Le Maire rappelle au conseil que, par délibération du 8 décembre 2009, le Conseil Général de l'Ain a pris en considération le projet de prolongation de la ligne de tramway Cornavin - Meyrin - CERN (TCMC) jusqu'au centre de Saint-Genis-Pouilly. Cette décision faisait suite à celle du 1<sup>er</sup> octobre 2007 par laquelle le Département avait décidé d'assumer la maîtrise d'ouvrage du projet de prolongement jusqu'au giratoire de la Porte de France.

Il indique que de nombreuses études ont été diligentées par le Conseil Général et qu'il convient, à ce stade, de passer à l'étape supérieure qui est celle de la concertation.

Il précise que ce projet, discuté en commission Urbanisme du 24 mars et inscrit dans différents documents d'aménagement de l'espace, y compris le PLU de la commune, répond à plusieurs objectifs :

- doter le Pays de Gex d'un mode de transport structurant ;
- apporter une solution au goulet d'étranglement que constitue la douane de Meyrin/Prévessin ;
- desservir les zones urbanisées de Saint-Genis-Pouilly ;
- favoriser le report de la voiture individuelle vers le tramway grâce à la création d'un parking-relais dans le secteur de la Porte de France.

Il propose au conseil d'approuver l'organisation de la concertation publique rendue nécessaire par les impacts de ce projet sur des milieux urbanisés. Prévue du 28 avril au 3 juin 2011, elle permettra de présenter le dossier aux populations concernées et recueillir leur avis selon les modalités suivantes :

- élaboration d'un dossier de concertation présentant le contexte du projet, ses objectifs et ses principales caractéristiques ;
- installation de panneaux de présentation du projet dans les mairies de Saint-Genis-Pouilly, Prévessin-Moëns et au siège du Conseil Général à Bourg-en-Bresse ;

- mise à disposition, sur ces 3 lieux, de registres permettant de recueillir les remarques de la population ;
- création d'une rubrique sur le site internet du Département permettant de recueillir les remarques ;
- tenue d'une réunion publique dans les communes concernées.

Il précise que les habitants de Prévessin-Moëns doivent également être concertés car, même si aucun arrêt n'est prévu sur la commune, le tram traversera une partie de son territoire entre la douane et le rond-point de la Porte de France. G. MAURIN signale l'existence d'un groupe de travail CERN/PACA Genève-Meyrin-Saint Genis et fait remarquer que l'un des projets du CERN comprend l'éventuelle création d'un arrêt aux environs du rond-point.

*Délibération : vote oui à l'unanimité*

## **8. GROUPE SCOLAIRE DE LA BRETONNIERE PHASE II: AUTORISATION SIGNATURE MARCHES LOTS 6, 7 ET 11**

Le Maire rappelle au Conseil que la société NOVADE, maître d'ouvrage délégué de la commune, a lancé une consultation selon procédure adaptée pour les travaux de la phase II de l'école de la Bretonnière. Le programme vise à créer en extrémité sud du bâtiment une adjonction sur les 2 niveaux :

- **au rez-de-cour** : une quatrième classe de maternelle et une troisième salle de repos,
- **en étage** : deux classes supplémentaires de primaire et une salle de musique (permettant ainsi la transformation de l'actuelle salle en classe primaire).

Il rappelle également que le conseil a autorisé, en séance du 8 mars dernier, la signature des marchés des lots 1 à 5 et 9 à 10 et propose d'autoriser NOVADE à signer les marchés, ainsi que tout document s'y rapportant, avec les entreprises retenues lors de la nouvelle réunion de la COAO le 28 mars :

<b>LOTS</b>	<b>ENTREPRISES</b>	<b>MONTANT euros HT</b>
LOT 6 - Menuiserie bois	NINET	47 858.60
LOT 7 - Cloisons - Plafonds - Peinture	PONCET CONFORT DECOR	52 577.19
LOT 11 - Electricité - Courants faibles	GRANDCHAMP	46 255.30

*Délibération : vote oui à l'unanimité*

## **9. INTERVENTION MUSICALE ECOLES DE LA BRETONNIERE ET DES GRANDS CHENES - CONVENTION CENTRES MUSICAUX RURAUX : AVENANT N° 3**

Le Maire rappelle au conseil sa délibération n° 78/2010 du 7 septembre 2010 approuvant, dans le cadre de la convention avec les CMR, l'augmentation du temps de mise à disposition d'un intervenant en musique pendant l'année scolaire, de 11h30 à 14 heures/semaine, soit un cours de musique par classe et par semaine.

Il indique que ce décompte a fait l'objet d'une erreur matérielle de la part des CMR puisque que le nombre d'heures hebdomadaires n'est pas de 14 mais de 16 heures et propose au conseil, afin de régulariser la situation, de l'autoriser, ou l'Adjoint ayant reçu délégation, à signer l'avenant n° 3 à la convention rétablissant à 16 le nombre d'heures/semaine à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2010.

*Délibération : vote oui à l'unanimité*

## **10. REMBOURSEMENT CANTINE**

Le Maire rappelle au conseil que l'article « absences et remboursement » du règlement intérieur des cantines scolaires stipule que pour un abonnement de 4 jours, toute absence supérieure ou égale à 4 jours de cantine consécutifs, justifiée par un certificat médical, peut faire l'objet d'une demande de remboursement des frais de cantine.

Il explique qu'une famille a fait parvenir une demande et propose de procéder au remboursement de 17.12 € pour une absence de 5 jours.

*Délibération : vote oui à l'unanimité*

## **11. RELEVÉ DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN VERTU DES DÉLÉGATIONS REÇUES PAR DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

- ⌘ **Fourniture de barrières pour voie verte des Tattes** : marché du 07/03/2011 avec le groupe SEMCO d'un montant de 5 085.90 € HT auquel il conviendra d'ajouter la TVA en vigueur.
- ⌘ **Travaux d'entretien des espaces verts** : marché du 08/03/2011 avec l'Entreprise d'Insertion des Jeunes de l'Ain d'un montant de 17 820.00 € HT auquel il conviendra d'ajouter la TVA en vigueur.
- ⌘ **Achat de tables et bancs** : marché du 24/03/2011 avec la société MACOREST d'un montant de 6 664.00 € HT auquel il conviendra d'ajouter la TVA en vigueur.
- ⌘ **Achat d'une benne** : marché du 24/03/2011 avec la société CMB INDUSTRIE d'un montant de 6 190.00 € HT auquel il conviendra d'ajouter la TVA en vigueur.

La séance a été levée à 21h30

\*\*\*\*\*

Prochain Conseil Municipal ordinaire : mardi 26 avril 2011